



LA VOIX

Paroisses de : SIBRET - MORHET CHENOIGNE

22^{ème} année



Unité pastorale de Vaux-sur-Sûre

Abbé Philippe MEYER, curé
Place du Marché, 5 (V/S)
[0493/83.48.76]

Abbé Roger DUNIA
Remoiville, 8 (V/S)
[0474/49.96.19]

Numéro 268
Février 2023



Année A
S. Matthieu



MESSES DOMINICALES POUR NOTRE U.P. DE VAUX-SUR-SÛRE

	LES SAMEDIS	LES DIMANCHES
Sem. 01	18H00 : Nives – 18H00 SIBRET	09H30 : Juseret – 11H00 : Rosières et Grandru
Sem. 02	18H00 : Nives – 18H00 : MORHET	09H30 : Hompré – 11H00 : Vaux-sur-Sûre et Assenois
Sem. 03	18H00 : Nives – 18H30 : Remichampagne	09H30 : Lescheret – 11H00 : SIBRET et Bercheux
Sem. 04	18H00 : Nives – 18H00 ; CHENOIGNE	09H30 : Remoiville – 11H00 : Vaux-sur-Sûre et Assenois
Sem. 05	<i>Les messes de la 5^{ème} semaine sont réparties en fonction de l'actualité du moment</i>	

EDITORIAL

Passeurs de tendresse

En nous présentant, nous avons tendance, par nos noms et prénoms, à valoriser les activités passées. Lorsqu'un parent présente son enfant, le regard est d'emblée porté sur l'avenir que l'on se met à imaginer plus beau. Que ce soit par un retour au passé ou par des perspectives d'avenir, se présenter revient à exister aux yeux de quelqu'un ; c'est se rendre présent. Avec la fête de la Présentation du Seigneur, nous voyons briller le dernier rayon de Noël par lequel Dieu se manifeste à son peuple. De l'humble grotte de Bethléem au Temple grandiose de Jérusalem, le parcours de la foi a conduit les parents de Jésus vers Dieu, qui l'accueille à présent dans sa paternité divine. Voilà toute la condition humaine accueillie et divinisée. Puis, il y a cette belle surprise ! Des bras des parents, l'enfant passe à ceux de deux sages dans la foi, Syméon et Anne. Comme pour ne pas nous faire oublier que la foi est cet héritage qui, de génération en génération, ouvre sur un nouvel avenir divin pour transmettre la certitude d'être aimé au-delà de tout.

(Extrait de Prions en Eglise N° 410 page 3)

POUR INFORMATION

- Les vacances de printemps 2023 : du lundi 20 février au vendredi 03 mars inclus
- Le carême 2023 : du mercredi des Cendres (22 février) au Vendredi saint (07 avril)
- Pâques 2023 : le dimanche 09 avril

Sam. 04 février 23 (18h00)

SIBRET

5^{ème} dimanche ordinaire de l'année A

Lectorat : Thomas **DUMONT**

- **M.an.** pour Armil GLAUDE et Marcelle ROBERT ; pour Léon PIERRET ; pour Hector HENIN, Simone LECOMTE et Gérard HENIN, les défunts famille HENIN-LECOMTE, Anne-marie ADAM, Albin COP et défunts famille COP-ADAM
- **M.ch.** pour les défunts famille SCHMITZ-THILGES et Robert HENOUMONT ; pour les défunts famille PIERRE-WEYRICH ; pour les défunts familles GUEBELS-MARON et GUEBELS-DETERMÉ
- **M.fondées** pour Maria PIERRET ; pour Françoise LIEGEOIS ; pour Berthe BECHET Vve PIERRE ; pour les défunts familles GIOT-PIRON et AUBRY-GIOT

Sam. 11 février 23 (18h00)

MORHET

6^{ème} dimanche ordinaire de l'année A

Lectorat : Fernande **THIRY**

Solennité de Notre Dame de Lourdes

- **M.an.** pour Raymond PALIGOT ; pour Oliva TOUSSAINT ; pour Marcel LALOY
- **M.ch.** pour Carine THIRY, Célestin et François GUILLAUME, Marie et Arthur ZEVENNE ; pour les défunts familles JACOB-GUIOT, GILLARD-HENNEAUX, GILLARD-HASTRAY, GILLARD-NOËL, Lucien, Jacques, Daniel et Philippe GILLARD, Léon JACOB, Charly SCHLOUNE, les défunts famille DABE-LACHAPELLE, Robert et Jean DABE, les défunts famille BELLIN-LACHAPELLE et Josiane ; les défunts famille ZORATTI-CHENOT ; pour Willy LHOAS, Marie-Henriette SERVAIS, Benoît LHOAS, René CLOTUCHE, Mimie, Gaby et Léon LHOAS
- **M.fondées** pour Charles THIRY ; pour les défunts famille LEGARDEUR-DESSOY ; pour Alice WATHELET Vve GRANDJEAN

Mar. 14 fév. 23 : SIBRET (17H30) Gr. PADRE PIO Adoration - chapelet – messe – vénération de la relique

Dim. 19 février 23 (11h00)

SIBRET

7^{ème} dimanche ordinaire de l'année A

Lectorat : Myriam **LAMOLINE**

- **M.an.** pour Léon JACOB ; pour Léa LALOY ; pour Henri GROGNA
- **M.ch.** pour les défunts familles JACOB-GUIOT, GILLARD-HENNEAUX, GILLARD-HASTRAY, GILLARD-NOËL, Léon JACOB, Lucien GILLARD, Aimée, Jacques, Daniel et Philippe GILLARD, Charly SCHLOUNE et Jean DABE ; pour Jean SCHROYENS et sa fille Nathalie ; pour Guillaume ANNET et défunts de la famille ANNET-ROSMAN ; pour les défunts de la famille PEKUS-DOUCET
- **M.fondées** pour Henriette ANNET et ses parents ; pour Joséphine FENA ; pour Berthe BECHET Vve PIERRE ; pour les défunts familles GIOT-PIRON et AUBRY-GIOT

Les vendredis de Carême : 15H00 : Chemin de Croix suivi de la messe à 15H30
Possibilité de recevoir le sacrement de la Réconciliation : 24 fév. à Juseret / 03 mars à V/Sûre.

Mercredi 22 février 23

Mercredi des Cendres de l'année A

Lectorat : André DENGIS

Messe et imposition des Cendres

10H00 à VAUX-SUR-SÛRE et 18H00 à SIBRET

Sam. 25 février 23 (18h00)

CHENOIGNE

1^{er} dimanche de Carême de l'année A

Lectorat : Marylène DEHEZ

- **M.an.** pour Ghislain COPINE et ses parents défunts
- **M.ch.** pour Jules COLLARD, Ernestine FEIGL, Yvon COLLARD, pour les défunts familles COLLARD-FEIGL et COLLARD-DUMONT ; pour Albert SCHIERTZ et défunts familles SCHIERTZ-LOUIS et HENRARD-CALAY ; pour Maria LANNERS, Fernand COLLARD, Gabrielle THILL, Raymond et Henri DELPERDANGE
- **(Si) M.ch.** pour Albert WILLOT, Marguerite ZABUS, Jean-Louis WILLOT et Eléodore TABART, Julienne PIROTTE

Quelques annonces et informations générales

1. **Préparation au baptême : mercredi 15 février 2023 à 20h00 s'inscrire via le numéro 0493.83.48.76**

2. **Nos joies : un baptême pour notre secteur spécifique**

CHENOIGNE : sam. 11 février 23 à 14H30 : Gabryel GUILLAUME, fils de Logan et d'Emilie VAN GESTEL



3. **Infos locales : la Chandeleur avec les familles et les enfants du catéchisme**

Mercredi 1^{er} février : VAUX-SUR-SÛRE (18H00)

Jeudi 02 février : SIBRET (18H00)



Bénédictions des cierges – messe aux chandelles et partage de crêpes

Notre Dame de Lourdes

Le chapelet sera dit pour les malades avant chaque messe durant les 9 jours précédant le 11 février soit à partir du 02 février.

Le sam. 11 février, messe de MORHET et de NIVES en l'honneur de N.D. de Lourdes

4. **Les Amis de Lourdes**

Prochainement, vous rencontrerez des zélateurs(-trices). A cette occasion, réservez-leur un bon accueil lorsqu'ils (elles) passeront chez vous. La vente se prolongera jusqu'au début mars 2023 et le tirage aura lieu à l'église de BERCHEUX le mercredi 15 mars à 14H00.

Georges Martin

5. **Réflexion**

Le bien tend toujours à se communiquer : chaque personne qui vit une profonde libération acquiert une grande sensibilité devant le besoin des autres. (*Pape François*)

6. **Communiqué sur l'impact des prix de l'énergie pour nos communautés paroissiales.**

[Diocèse de Namur : extraits partiels de la revue « Communications » décembre 2022 page 10]

Nous sommes invités à développer aujourd'hui une série de mesures pour limiter les dépenses de chauffage et d'électricité dans nos bâtiments. Afin de soutenir les initiatives déjà nombreuses et d'inciter tous les gestionnaires à prendre des mesures concrètes, nous vous communiquons par la présente une série de points d'attention.

Les communautés paroissiales doivent être informées des impacts budgétaires liés à l'augmentation des prix des énergies. A cet effet, la Fabrique donnera une estimation des frais de chauffage par week-end, afin de favoriser une participation plus généreuse aux collectes dédicacées à la Fabrique d'église.

L'utilisation des chapelles de semaine plus facilement chauffables, la diminution des températures des espaces tout en maintenant un espace accueillant et priant, la sélection des églises moins énergivores pour la célébration des mariages et des enterrements, la généralisation d'ampoules LED, une gestion rationnelle des politiques d'éclairage, etc...sont des pistes que les responsables pastoraux et les gestionnaires favoriseront.

Une question toute particulière est celle du nombre des célébrations eucharistiques dominicales. Il est nécessaire de souligner, en tout premier lieu, que la décision de regrouper des célébrations eucharistiques revient exclusivement aux agents pastoraux. Evidemment, ceux-ci devront être attentifs aux avis d'autres intervenants (Fabrique d'église, communes...) Mais la décision d'un éventuel regroupement des célébrations eucharistiques est de leur seul ressort.

Là où les célébrations eucharistiques dominicales réunissent habituellement un nombre égal ou inférieur à 10 fidèles, il serait bon de rassembler ces fidèles tantôt dans une église, tantôt dans une autre, afin de constituer des assemblées plus nombreuses et diminuer l'utilisation d'énergie.

Une réflexion de fond sera idéalement menée en concertation avec les pouvoirs publics locaux afin de prendre les mesures à long terme.

Signés : Chanoine Joël **ROCHETTE**, vicaire général
Abbé Juan Carlos **CONDE CID**, vicaire épiscopal pour le temporel du culte

7. Jeudi 02 février 2023 : solennité de la Présentation du Seigneur

La fête de la Présentation de Jésus au Temple unit les personnages de l'Ancienne Alliance (Anne et Syméon) et de la Nouvelle : Jésus, Marie et Joseph. En étant soumis aux prescriptions de l'Ancienne Loi par ce rite liturgique, le Christ manifeste qu'il est vraiment entré dans l'histoire des hommes afin de la transformer. Son mystère pascal ouvrira une perspective nouvelle à tous les croyants, celle de la vie éternelle. En raison de cette consécration de Jésus, le pape Jean-Paul II a choisi cette date en 1997 pour fêter la vie consacrée.



8. Qu'est-ce que la Chandeleur ?

La **Chandeleur** (*fête des chandelles*) est une ancienne fête païenne et latine, devenue une fête religieuse chrétienne correspondant à la présentation de Jésus au Temple et à sa reconnaissance par Syméon comme « Lumière qui se révèle aux nations ». Cette fête a lieu le 2 février, soit 40 jours après Noël. De nos jours, en France, en Belgique et en Suisse romande, on mange traditionnellement des crêpes.

Pourquoi mange-t-on des crêpes à la Chandeleur ?

Pour répondre à cette question, il faut remonter au pontificat du pape Gélase 1^{er} (49^e pape de 492 à 496). A cette époque, nombreux étaient les pèlerins qui se rendaient à Rome chaque 2 février. Or, un jour, des pèlerins venus de Jérusalem arrivèrent dans la Ville éternelle totalement épuisés et affamés. Le pape, dont la générosité envers les pauvres était grande, l'apprit. Il demanda alors qu'on leur confectionne des galettes rondes pour les rassasier. Au fil du temps, l'usage s'est perpétré et répandu dans les familles.

9. Le Carême

Le Carême est relaté par trois évangiles synoptiques. Nous y reviendrons dans le bulletin de mars n° 269.

Matthieu 4, 1-11 – Marc 1, 12-13 et Luc 4, 1-13